

République Française

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du mercredi 24 juin 2026**

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Hugo DECROIX, Noël BARATHON, Karine DEBRAY, Christian FLAMARION, Albert PATISSON, Albert NALIN, Serge ISNARD, Nicole CHAMPSAUR, Cécile DUBAR, Marie-Françoise DOMENGE, Béatrice GIRAUD, Jérôme MARTINEZ, Magali JEANNET

Absents: Jérémie CHIAPELLO, Julie MAZAN

Absents excusés:

Représentés :

D_031_2026

Objet : Dissolution de l'ASA du Pré de Bouvet et des Routes et reprise de l'actif et du passif

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de la Préfecture des AHP suite à la délibération en date du 8 avril 2026 qui s'est prononcé favorablement pour une reprise de l'actif et de l'immobilier de l'ASA du Pré de Bouvet et des Routes.

La commune ne peut prendre en compte uniquement l'actif sans le passif.

L'actif s'élève à la somme de 1535.39 euros et le passif à la somme de 1535.39 euros.

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à la reprise du bien immobilier et de l'actif et du passif de l'ASA du Pré de Bouvet et des Routes, dans l'hypothèse où l'autorité administrative viendrait à dissoudre cette ASA.
- Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à la reprise de l'actif et du passif et de l'immobilier.

par vote :

pour:13

contre:0

Absention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

